

Image not found or type unknown



droits des enfants de parents séparés

Par **Ellana**, le **01/02/2010** à **13:22**

Bonjour,

Je suis actuellement en accession à la propriété pour une maison ou je vis avec mes cinq enfants. Le père de ceux -ci de qui je suis séparé depuis six mois continue de payer la moitié du prêt. A ce jour, il vit avec une autre femme avec qui il envisage d'avoir un autre enfant. J'aimerais savoir s'il y a possibilité de protéger l'héritage de mes enfants quant à la maison que leur père et moi payons de moitié chacun, si oui quelles sont les démarches à effectuer ?
Merci d'avance à tous ceux qui me répondront